



## POSTE EN ENSEIGNEMENT

Début d'affichage : 2018-07-03

Fin d'affichage : 2018-08-10

La **COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** se trouve sur le territoire de la MRC de Minganie, au nord du 50<sup>e</sup> parallèle. Elle s'étend sur un territoire de plus de 300 km longeant le golfe du Saint-Laurent, incluant les villages de Sheldrake à Pointe-Parent. Sur le territoire de la Minganie, la commission scolaire dessert huit municipalités : Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan. La Minganie compte aussi deux communautés innues, soit celle d'Ekuanitshit (Mingan) et celle de Natashquan (Natashquan). Elle dessert la clientèle francophone de son territoire.

La **COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** est à la recherche de candidates et de candidats afin de combler le poste suivant pour l'année scolaire 2018-2019 :

EMPLOI	%	LIEU DE TRAVAIL
Primaire	100 %	Longue-Pointe-de-Mingan

### EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée
- Détenir une qualification légale reconnue par le MEES

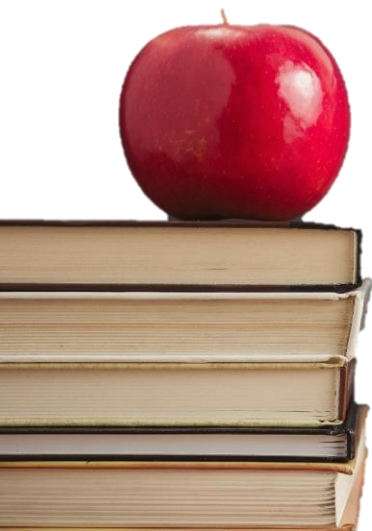
### SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire en conformité avec les dispositions de la convention collective : entre 41 390 et 80 572 \$ par année
- Prime de disparités régionales entre 7 049 \$ et 13 307 \$ par année

### ENTREE EN FONCTION : 23 août 2018

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, et ce, avant le 10 août 2018 à 16 h :

Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord  
Service des ressources humaines  
1235, rue de la Digue  
Havre-St-Pierre (Québec) G0G 1P0  
Télécopieur : 418 538-3268  
Courriel : [drh@csmcn.qc.ca](mailto:drh@csmcn.qc.ca)



*La commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes et les personnes handicapées.*